

**Contact de presse:**  
Nathalie Bergeret • Directeur communication CCW  
T 02 545 56 75 • M 0495 58 17 03  
[nathalie.bergeret@ccw.be](mailto:nathalie.bergeret@ccw.be)



Communiqué de presse – 15 février 2017

## La révolution « Construction 4.0 » : des technologies au service des acteurs de la construction

La « Construction 4.0 » se définit comme le recours aux technologies numériques dans le but d'améliorer le processus de construction au sein de l'entreprise et entre les partenaires. Cette transformation numérique du secteur de la construction se situe au cœur des préoccupations de la Confédération Construction Wallonne (CCW), car elle constitue un enjeu capital pour la survie et le développement des entreprises wallonnes qui doivent se moderniser pour rester compétitives et remporter des marchés.

### Transformation numérique du secteur de la construction

Le secteur de la construction est confronté à des contraintes de plus en plus nombreuses dans la réalisation des projets (délais d'exécution de plus en plus courts, budgets restreints, exigences de qualité accrues) et à des défis majeurs pour le futur (construction/rénovation de davantage de logements et infrastructures, exigences environnementales, énergétiques, acoustiques...).

Dans un tel contexte, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent des outils incontournables pour tous les professionnels du secteur. Les TIC offrent de multiples possibilités, d'une part, pour communiquer efficacement (via notamment des logiciels de gestion ou de planning, la géolocalisation « track-and-trace, ou encore le stockage et partage de documents), d'autre part, pour optimiser la gestion de l'entreprise, tant en phase d'offre ou de préparation qu'en phase d'exécution ou d'analyse finale de chantier.

Le Building Information Modeling (BIM) est également une solution pour répondre à la technicité croissante du secteur, à une fragmentation du processus constructif, et aux problèmes de communication entre les intervenants. Par l'utilisation et l'échange de maquettes numériques entre les partenaires, le BIM permet, en effet, une meilleure organisation et collaboration au sein du processus constructif.

## **Stratégie numérique « Construction 4.0 »**

Afin d'aider les entreprises wallonnes dans leur transformation numérique, la CCW a mis en place, début 2016, en collaboration avec la nouvelle Agence du Numérique (AdN), un plan d'actions concret s'appuyant sur la Stratégie Numérique de la Wallonie, Digital Wallonia, initiée par le Ministre de l'Economie, de l'Innovation et du Numérique, Jean-Claude MARCOURT, et portée par le Gouvernement wallon à travers le Plan Marshall 4.0.

En partenariat avec différents partenaires sectoriels (UWA, CSTC, IFAPME) ou issus du secteur du numérique, ce plan d'actions vise à proposer un accompagnement ciblé des entreprises, en s'appuyant sur les nouvelles aides publiques dédiées à la numérisation des acteurs économiques. Ces nouvelles aides, mises en place par le Gouvernement wallon dans le cadre de sa nouvelle Stratégie Numérique, seront accessibles aux TPE et PME dès le mois mars !

### **Road show « Construction 4.0 » en 2017**

Une des actions phare de ce plan d'actions est l'élaboration d'un road show « Construction 4.0 » à travers les provinces wallonnes au printemps 2017. Cet événement aura pour mission de sensibiliser et d'accompagner les entreprises dans leur transformation numérique, en fonction de leurs besoins et moyens.

Le road show mettra en relation les entreprises, les acteurs de terrain et les experts du numérique afin de favoriser le partage d'expériences et l'accompagnement, notamment dans l'utilisation de la réalité augmentée, du monitoring et des objets connectés (smart building, smart cities), des drones, de la robotisation, du BIM, ou encore de l'impression 3D.

Afin que les entreprises puissent évaluer leur maturité numérique, un outil d'autodiagnostic « Construction 4.0 » sera inauguré lors du road show. Cet outil a été créé sur base d'une enquête de l'Agence du Numérique et du secteur qui révèle la nécessité absolue de développer des moyens concrets pour assurer la transformation numérique des entreprises de construction.

A terme, l'objectif de ce road show est de permettre aux entreprises de rester concurrentielles grâce à l'intégration des outils numériques qui leurs permettront de rationaliser leurs coûts et de repenser leur mode gestion.

Le Vice-Président du Gouvernement, Minsitre de l'Economie, de l'Innovation et du Numérique, Jean-Calude MARCOURT tient à préciser : "J'ai voulu faire rentrer la Wallonie de plain-pied dans la révolution numérique et un secteur aussi primordial que la construction ne doit pas rester au balcon. Et le Ministre de conclure : Nous définissons, avec le secteur, des actions concrètes pour permettre aux entreprises de maintenir et développer leur compétitivité grâce aux technologies numériques. En effet, ces technologies révolutionnent les méthodes de travail et les rendent plus efficaces : BIM, drones, Internet des objets, gestion de chantiers à distance. Nous répondons à ces évolutions en adoptant les aides aux entreprises et en définissant des formations pointues qui doivent permettre à nos acteurs économiques de développer de nouvelles connaissances et compétences."

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Francis Carnoy** • Directeur général CCW  
T 02 545 56 68 • M 0476 47 57 56 • F 02 545 59 05  
[francis.carnoy@ccw.be](mailto:francis.carnoy@ccw.be)

**Benoit Hucq** • Directeur général Agence du Numérique (AdN)  
T 081 77 80 90  
[benoit.hucq@aei.be](mailto:benoit.hucq@aei.be)

*La Confédération Construction Wallonne assure, au niveau wallon, les missions générales de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. Spécialisée dans de nombreux domaines, elle offre à ses affiliés, aides et informations dans les matières régionalisées.*